

Frais de scolarité et d'études

Actualisation septembre 2010

En novembre 2006, les autorités annonçaient l'augmentation des frais de certains niveaux scolaires, pour la période : **2007-2010**

(change en septembre 2010 : 1 euro = 25,000 dong)

dont détails :

	(1)	(2)
primaires (1ère à 5ème) :	2 500 000	558 000
collégiens (6ème à 9ème) :	2 800 000	898 000
lycéens (10ème à 12ème) :	4 000 000	1 510 000
études sup. professionnelles	6 800 000	3 710 000
formations professionnelles:	8 000 000	5 550 000
études supérieures :	10 400 000	5 400 000
études universitaires :	12 800 000	7 800 000

La distribution de la bourse pour une année scolaire ou d'études s'effectue en 3 étapes ::

Etape 1 - en août/septembre avec la confirmation de la poursuite des études et l'indication de l'établissement fréquenté.

Etape 2 - en janvier/février, en échange des résultats du premier semestre

Etape 3 - en juin/juillet, en échange des résultats de l'année entière.

Considérant le montant du parrainage et le taux de change actuel, le compte de chaque enfant parrainé s'établit comme suit :

	Parrainage	Etape 1	Etape 2	Etape 3	Solde-épargne (3)
primaires (1ère à 5ème) :	2 500 000	300 000	400 000	100 000	1 700 000
collégiens (6ème à 9ème) :	2 500 000	300 000	500 000	200 000	1 500 000
lycéens (10ème à 12ème) :	2 500 000	500 000	700 000	300 000	1 000 000
pour les études supérieures :	5 000 000	1 000 000	2 000 000	500 000	1 500 000
pour les études universitaires :	7 500 000	1 500 000	3 000 000	1 000 000	2 000 000

(1) Montants correspondants au coût réel des études estimé par l'Education Nationale pour la période de 2007 à 2010

(2) Ces montants correspondent à la part laissée à la charge des familles - A ces frais de "scolarité", il faut ajouter tous les frais annexes : assurances, uniformes, documents, matériels divers...

Et pour les universitaires qui poursuivent leurs études hors province... le logement, la nourriture, les déplacements...!

(3) Montants hors suppléments nécessaires : cours particuliers ou divers ... Accordés toujours en accord avec le donateur

Si certains chiffres vous surprennent, n'hésitez pas à demander des précisions.